

Congo-Kinshasa
72 enfants adoptés autorisés à sortir du pays

Kinshasa a annoncé lundi que 72 enfants congolais adoptés par des couples étrangers, dont onze familles belges, allaient pouvoir quitter le pays après y avoir été retenus pendant plus de deux ans à la suite d'un moratoire sur l'adoption internationale. Selon le ministre congolais de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, cette mesure concerne des enfants devant être adoptés par des familles américaines, italiennes, belges, canadiennes, allemandes, françaises, néerlandaises et suisses. (Belga)